



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Jeudi 27 Février 2020 – ASNIERES

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (8 voix), Asnières-sur-Seine (6 voix), Bagneux (5 voix), Bois-Colombes (4 voix), Boulogne Billancourt (6 voix), Châtenay-Malabry (7 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (8 voix), Colombes (4 voix), Gennevilliers (7 voix), Issy-les-Moulineaux (12 voix), Le-Plessis-Robinson (8 voix), Rueil-Malmaison (10 voix), Saint-Cloud (6 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (7 voix), Suresnes (8 voix), Ville-d'Avray (7 voix), Villeneuve la garenne (3 voix)

Clubs et compagnies absents ou non représentés : Clichy La Garenne (5 voix), Garches (1 voix), Nanterre (0 voix), Sèvres (5 voix),

Membres du comité présents :

Mmes Marie-France BRICARD, Marie line Barrault, Edwige MEURINE, Nadine TOUREILLE, Mrs Christophe DELCROIX, Christian DELOBELLE, Pierre GRUET,

Membres du comité excusés :

* * * * *

La séance est ouverte à 19h30. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer, les représentants des clubs étant porteurs de 123 voix sur 136 (quorum de 68 voix requis pour les élections de personnes).

Nadine TOUREILLE souhaite la bienvenue aux représentants des Clubs et Compagnies. Elle remercie La Ville d'ASNIERES SUR SEINE qui nous accueille pour l'Assemblée Générale, et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus.

I : Rapport moral du comité pour la saison 2017—2018

Mesdames Messieurs, Archers, je vous salue

Je vous remercie Toutes et Tous pour votre présence aujourd'hui, je salue les Présidents nouvellement élus et leur souhaite la bienvenue.

Pour commencer quelques chiffres qui concernent l'année qui vient de s'écouler

Effectifs

En 2018 nous avons fini l'année sportive avec 1670 licenciés

En 2019 nous avons fini l'année sportive avec 1668 licenciés il y en avait 1634 au mois de février

En Février 2020 il y a 1646 licenciés

Que ce soit en 2019 ou 2020 il y a eu 70% de renouvellement et 30% de créations de licences



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



En 2019 68 % hommes 32% femmes

En 2020 66% hommes 34 % femmes

Ce rapport clôture ma première année en tant que Présidente du CD92, l'occasion de faire un point des actions que nous avons mené cette année et celles à venir :

Nous sommes aidés dans nos actions par 3 salariés, Sylvain Delabrosse nous a rejoint cette année pour prêter main forte à Guillaume Humetz et Charles Corbez, cela n'a pas engendré de coût supplémentaire pour le Comité, car ils se répartissent le même nombre d'heures. (Marie France Bricard et Moi-même avons eu le privilège de faire une journée formation sur les contrats de travail et feuilles de payes pour les salariés car depuis le changement du CEA intervenu en 2012 les feuilles de paye ne comportaient plus la mention des congés payés qui doit être normalement y être inscrite, je vous invite à vérifier que sur les feuilles de payes que vous établissez les congés payés sont bien inscrits..) nous avons donc établi et revu les contrats de travail.

Ces salariés relaient la FFTA et la ligue pour les formations Fédérales et nous vous remercions de les accueillir dans vos locaux (Christophe vous fera un point sur les besoins restants à ce jour)

Ils sont aussi organisateurs de certains des stages initiés par le département, qui ont eu plus ou moins de succès, et à ce sujet j'aimerais que vous nous fassiez parvenir les souhaits de vos archers et les vôtres en la matière afin de nous aider à innover et à renouveler notre offre.

Quant au Comité il a essayé de diversifier son action et vous a proposé la saison passée :

- *Un départ dédié aux jeunes (jusqu'au juniors) sur deux concours (dispositif différent du dispositif PBM de la ligue qui n'accueille que les P B M et qui implique une obligation d'entraînement commun) il était prévu au départ avec une option coaching qui elle ne vous a semble-t-il pas emballée. Ces deux départs dédiés ont fait le plein au niveau des inscriptions jeune ce qui est un succès, pondéré par le fait que nombre d'archers étaient des 2 clubs organisateurs (que je remercie vivement de leur implication et de leur participation. Merci donc au Plessis Robinson et à Chaville),*

Nous maintenons le dispositif en l'améliorant, choix de deux concours plus espacés en date et diffusion de l'information en amont, les jeunes ayant participé aux concours étaient ravis, ce qui était le but recherché : un archer heureux sur un pas de tir y reviendra.

Nous gardons notre idée d'introduction au coaching en retirant le fait qu'il ne soit dédié qu'aux jeunes, il le sera pour tous, et selon les premières indications de Charles Corbez il y aura une première réunion en soirée qui expliquera ce qu'est le coaching et vous apportera les principaux outils nécessaires, elle sera poursuivie par un suivi en compétition des coachs sur un concours du CD 92 et une séance de débriefing sur une autre soirée. Il est gratuit et ouvert à toute personne du 92 participant à l'encadrement des archers au sein de son club. Pas besoin d'être diplômé.

Le TROPHÉE DES MIXTES a fait son apparition dans le département avec un réel plaisir des archers qui y ont participé, sa mise en place n'est pas évidente du tout du fait de son format différent des autres concours et je remercie Sceaux et Suresnes qui nous accueillent cette année, merci aussi à J.F. DOURNEAU qui a pris le temps en amont d'examiner le règlement ce qui a beaucoup aidé lors de la première édition ! (les volontaires pour l'organisation de l'année prochaine seront les bienvenus et peuvent se manifester auprès du Comité) il y a eu 20 équipes engagées ce qui est beaucoup par rapport à la 1^{ère} année de nos voisins qui m'ont dit avoir 9 équipes.

Nous avons à cœur d'organiser un championnat départemental dans chaque discipline, ce qui n'est pas une gageure dans les disciplines de parcours par manque de terrains.

Pour le Campagne nous n'avons pas reconduit l'entente qui nous liait à Villepreux et les cibles qui restaient, ont été vendues en l'état à Chatenay Malabry à prix d'ami, en contrepartie Les Archers du Phénix nous accueillent régulièrement pour les stages, ce qui permet enfin à nos stages parcours de ne plus avoir lieu en salle.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Il y avait 24 participants au Départemental Campagne de Meaux

55 archers au 3 D de Rochefort en Yvelines,

30 archers à Draveil l'Orme pour le Nature,

44 archers au Beursault SPM

92 archers au TAE à Antony

55 archers au Départemental Jeunes sans viseurs à Asnières

71 Adultes à Chatillon

Vous avez bien sur noté le changement d'organisation des championnats départementaux salle, ces changements ont été suggérés par nos conseillers techniques après l'examen des participations aux championnats dans les différents départements de notre ligue, en effet nous avons le plus petit pourcentage d'archers participant aux départementaux par rapport au nombre de licenciés, nous avons voulu voir si en appliquant le même protocole que nos voisins la participation augmentait :

Asnières jeunes et sans viseurs 2019 : 17 sans viseur et 38 jeunes toutes catégories

Ville d'Avray jeunes et sans viseurs 2020 : 19 sans viseur et 46 jeunes toutes catégories (48 étaient inscrits)

Chatillon 2019 : 71 adultes

Suresnes adultes 2020 : 84 adultes

Si j'en crois radio carquois ces modifications n'ont pas forcément été appréciées mais ont cependant augmenté la participation, merci de nous faire un retour de ce que vous ont dit vos archers pour voir comment orienter l'organisation de ces compétitions l'année prochaine.

Merci à tous les clubs pour l'organisation de nos concours départementaux

Dans un but de diversification cette année c'est Orsay qui accueille le Campagne, Draveil le Nature, et Ecoeu le 3D, quant au Beursault il est toujours localisé à SPM seule CIE du 92 à organiser du tir Beursault.

Un grand remerciement à nos partenaires hors département qui nous permettent la tenue des départementaux dans les disciplines de parcours, avec de plus un coût modéré.

Pour l'extérieur comme chaque année la Division Départementale et le Challenge ont eu lieu pour une étape à Sceaux et une autre à Suresnes le départemental étant lui organisé par Antony.

Concernant le Challenge, cette année nous proposons à ceux qui le souhaite et ce afin de pouvoir faire tirer les jeunes, de faire, pour ceux qui le désirent, une entente entre deux clubs, et cela pour les catégories PBM, ces équipes devront s'engager à tirer les 2 étapes du Challenge, se rencontrer une fois dans chaque club pour un entraînement commun, porter un t-shirt identique (offert par le département) et se doter d'un nom d'équipe en rapport avec l'archerie. Le nombre de cibles réservées pour ces distances sera précisée ultérieurement.

Fin Mars est organisé un stage « tir à l'arc instinctif » avec Jean Michel Bénazeraff, stage ayant déjà été organisé dans le passé par le Département, ce stage se déroulera sur le Terrain de Chatenay Malabry (merci Chatenay) il rencontre un vif succès et selon son déroulement nous verrons à le renouveler selon les disponibilités de Jean Michel.

Nous avons essayé tout au long de cette année de faire des propositions et améliorations, un des problème récurrent que nous rencontrons c'est le manque d'information des archers, en effet les informations ou ne leur parviennent pas ou ils ne se donnent pas la peine de les chercher, nous avons donc décidé de leur envoyer par mailing entre une à trois fois dans l'année directement un mail les informant des principales actions du département, le site du CD 92



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



quant à lui est encore perfectible et nous avons aussi créé un groupe FB pour y poster les informations du CD au fur et à mesure de leur création.

Le premier mail envoyé aux archers faisait état de la nécessité de trouver des volontaires pour nous aider pour le bon fonctionnement du CD car comme vous pouvez vous en douter la charge de travail est importante et il va falloir la partager avant d'arriver à une lassitude des personnes actives comme cela se produit régulièrement.

Je dois dire que chaque fois que je vais vers les gens pour leur demander leur participation et leur aide je reçois beaucoup de réponses favorables, pas forcément pour intégrer le comité mais pour apporter une aide sur un point précis, je veux donc ici remercier :

Eric Redon qui a commencé à s'occuper de notre stock de médailles, puis nous avons mis en place le système de passation des feux, il s'est occupé de les faire réparer à l'intersaison et il a pris un jour de congé pour venir avec moi choisir les nouvelles médailles, si il est d'accord je vais lui confier les scoreurs..., d'autre part archer Bare Bow il a à cœur de créer un challenge ou une rencontre orientée vers les archers parcours, n'hésitez pas à lui faire part de vos idées, je le remercie vivement de tout le travail accompli.

Didier Lancelot qui est l'instigateur du stage de tir instinctif, s'est occupé de contacter Jean Michel Benazeraff et de voir avec lui comment mettre en place ce stage, il est aussi intervenu pour la création du visuel du Trophée des Mixtes nécessaire à sa fabrication...merci à lui

Odile Segondi qui a été une vraie locomotive pour me pousser à organiser le Trophée des Mixtes et s'est occupée des inscriptions des équipes, elle est maintenant la référente pour le Trophé et son implication pour l'organisation du trophée ne peut que grandir ...merci à elle

Vincent Macquet vient de nous rejoindre et a accepté d'être administrateur du groupe FB... merci à lui.

Je souhaite aussi la Bienvenue à Violette Saubion qui vient nous aider pour la partie parcours ce qui est un véritable atout pour nous merci à elle.

Ces personnes viennent nous aider sans vouloir forcément intégrer le Comité, si elles le désirent nous leur ouvrirons grand la porte. En attendant leur travail soulage réellement l'équipe active.

Et bien sûr je remercie tous les membres du Comité qui s'activent régulièrement pour vous ce sont des gens largement impliqués dans le tir à l'arc et les soulager ne pourra qu'amener à mieux répondre à vos besoins

Donc si vous entendez quelqu'un dire : cela m'intéresserait de m'occuper de ceci ou de cela, vous nous les envoyez ils seront bien reçus.

Ce tableau de remerciement ne serait pas complet si je ne vous remerciais pas vous les Présidents, vous avez tous répondu présent à mes demandes de prêt de salle d'organisation de manifestations et autres sollicitations, avec mention spéciale à Antony qui depuis des années stocke nos cibles gracieusement, même si cela devient de plus en plus contraignant

Ce sujet de stockage est récurrent et l'une des orientations de l'année à venir sera pour le Comité d'organiser une solution pérenne pour le stockage des cibles, Tae extérieur et cibles parcours.

Notre trésorerie nous permet d'envisager plusieurs solutions et je souhaiterais qu'une commission soit créée pour qu'avec le Comité elle étudie les différentes possibilités (autres que location une pièce en plus ou équivalent, solutions hors de prix) En tant que représentante du Département je n'ai pas d'aide des mairies qui sont toutes orientées vers une aide aux clubs de leur commune (cas typique aujourd'hui le prêt de la salle a été fait pour la CIE d'Asnières et non pour le département), j'ai donc essayé d'obtenir une aide du Département, j'ai écrit à Monsieur Devedjian pour obtenir une aide, on m'a répondu que ma demande était reçue et qu'elle était en cours d'étude « so wait and see ».

Siège associatif : Jardin d'Arc – 35, rue des Capucines 92370 CHAVILLE

<http://www.tiralarc92.com> - SIREN : 447 799 859 00015 - APE/NAF : 926C



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Cependant les clubs dépendants de GPSO ne sont pas sans savoir que le groupement de communes possède un magnifique lieu de sport et que s'y trouvent des lieux de stockage, je demande donc à tous les clubs GPSO en cette période pré élections d'aller vers leurs élus et de leur demander leur aide pour obtenir du département un stockage en ce lieu (ce que j'ai fait avec la Mairie de Chaville, mais je n'ai pas encore eu le retour promis, je vais donc retourner au marché samedi et dimanche)

Pour information le projet de création d'un pas de tir sur cet espace n'a pas été retenu, par contre j'essaye toujours d'obtenir la possibilité d'y organiser des compétitions.

Je l'avais annoncé lors de la remise des prix à Suresnes. Le Comité a changé le modèle des médailles du Département, qui étaient très jolies mais qui étaient présentes depuis assez longtemps et d'autre part avaient atteint un prix de 8€ la médaille. Les nouvelles médailles sont dans un style plus épuré et simple nous espérons qu'elles vous plairont.

Il était prévu de commencer à les distribuer au Département Beursault mais elles viennent de Chine et nous ne savons pas si le délai de livraison sera respecté. Si certains d'entre vous on en rab des médailles Or du Département nous serions preneurs pour permettre quel que soit le cas de figure de remettre aux archers leur médailles.

Comme annoncé aussi, lors des compétitions départementales dont la remise de prix suit immédiatement la compétition, les médailles ne seront remises qu'aux archers qui montent sur le podium je pense que dans ces cas-là les archers peuvent attendre un peu, les podiums à moitié remplis sont tristes à mourir.

Tout cela a un coût, si notre trésorerie ne pose pas actuellement de problème, nous avons cependant avec Marie-France fait des demandes de subventions (dont une pour achat de lieu de stockage) nous espérons qu'elles aboutiront.

La motion 1 est votée à l'unanimité.

Motion 1 : *L'Assemblée générale approuve le rapport moral.*

II : Rapport financier 2018—2019

Marie-France BRICARD donne lecture du rapport financier pour la saison 2018—2019,

Je vous présente le budget réalisé pour la saison 2018-2019 équilibré à 29 102.12 €.

Ce budget est excédentaire de 5 427.56 €.

Notre réserve de trésorerie est de 146 822.00 €.

RECETTES :

Les cotisations représentent une recette de 20 050.00 €.

Les subventions : 6 041.00 €, de subvention de fonctionnement.

Les formations : 1835.00 €, dont 200.00 € pour l'entraîneur 1, 850.00 € pour l'assistant entraîneur, 705.00 pour les stages perfectionnement jeunes et adultes, 80.00 € pour le stage matériel.

DD/CHALLENGE 92 : 200.00 €

Location chrono tir : 150.00 €.

DEPENSES :

Frais de fonctionnement : 2050.22 €

Logistiques : 3329.40 € dont 1728.60 pour les médailles, 1600.80 € pour le matériel.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Commission sportive : 6582.06 € dont 4852.78 d'aides financières et 1294.28 pour la soirée AG/sportifs, 320 € dd/challenge ,115.00 FFTA.

Commission formation : 1191.00 € dont 640.00 € pour la formation préparation physique, 400.00 € formation arbitre, 151.00 € autre formations.

Salaires et charges des CTD : 8395.09 € qui correspond aux salaires, charges, déplacement et médecine du travail pour nos formateurs.

Commission arbitre : solde des nouvelles tenues des arbitres.

Commission des jeunes : 1500.00 €

La motion 2 est votée à l'unanimité.

Motion 2 : L'Assemblée générale approuve le rapport financier.

III : Budget prévisionnel pour 2020—2021

Marie-France BRICARD présente le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021, annexé au présent compte rendu. Il est équilibré à 38800.00 €.

Budget prévisionnel 2020-2021

Le budget présenté pour un montant total de 38 800.00 € prévoit la continuité des actions engagées par le comité ces dernières années, à savoir :

- Le maintien des actions de formation telles que nous les avons définies, notamment pour les formations d'entraîneur et les stages de perfectionnement cibles et parcours pour les jeunes et adultes.

- Les aides financières allouées aux clubs pour l'organisation et la participation des différents championnats départementaux, DD, Challenge 92, DR, D1 (50%). Trophée des mixtes, concours spécial jeunes.

-les conventions pour nos championnats extérieurs : campagne, nature, 3D avec des compagnies d'autres départements.

- Le matériel et l'entretien de la ciblirie. Nous souhaitons acheter un local pour le stock.

- Le renouvellement de notre stock de récompenses départementales, pour la saison salle et extérieure.

Avez-vous des questions concernant ce budget.

Rappel : La location « chrono tir » est gratuite mais un chèque de caution de 1 000.00 € est demandé ainsi que la signature d'une convention.

Ce budget prévoit de continuer à faire appel à des intervenants extérieurs pour nos formations quand cela est nécessaire, et de participer aux frais d'inscription en formation des archers du département, même quand l'organisateur n'est pas le Comité départemental mais l'un des clubs ou compagnies.

La motion 3 est votée à l'unanimité.

Motion 3 : L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



IV : Lecture des rapports des différentes commissions :

Rapport Moral Arbitrage 2019 -

Nous sommes actuellement 14 arbitres actifs, Christian Cottet venant de Paris vient de nous rejoindre et nous en sommes ravis, tandis que La Famille Leroy est partie vers une retraite bien méritée, Fabrice Corbez coule des jours heureux en province et Patrick Albert a quitté le département pour une CIE axée tir parcours.

L'année dernière nous avons 5 candidats

- *un s'est arrêté en cours de route, n'ayant sans doute pas mesuré la disponibilité nécessaire à cet engagement*
- *trois autres ont réussi leur tronc commun et passent une option au mois de mai, je leur souhaite bon courage pour la fin des révisions*
- *Isabelle Plantiveau a réussi en une fois son tronc commun et son option 3D nature elle prêtera serment le 7 mars à l'AG de la région et sera dès lors Arbitre Fédérale Active, bravo et bienvenue à elle. Nous serons alors 15*

Vous avez déjà croisé notre nouveau candidat Hugues Bachelet de Chatillon, il prépare les options cibles et campagne

Et pour la prochaine session Franck Gally D'Asnières a fait acte de candidature

Bienvenue à eux ils peuvent compter sur le soutien des Arbitres du 92

Je précise qu'il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté il faut une pratique de la compétition et bien évaluer l'investissement nécessaire. Merci aux Présidents de relayer l'information comme quoi nous sommes toujours en sous-effectif,

Le Département prend en charge les frais de formation, et la tenue des arbitres ce qui a occasionné des frais importants pour que tout le monde soit habillé réglementairement, il nous reste à voir le problème pour les jours de pluie l'été car nous n'avons qu'un anorak d'hiver comme vêtement de pluie.

Le Département a aussi décidé de prendre en charge le défraiement des candidats arbitres sur les concours, ils sont défrayés à hauteur de 20€ (soit environ 2€ de l'heure.) soit un peu moins que les arbitres fédéraux qui n'ont pas l'option sur le concours et qui de ce fait sont considérés comme assistants et défrayés 25€. Cette solution a été discutée en réunion régionale et a reçu un avis favorable et devrait être généralisée et appliquée sur toute la région avec probablement l'obligation de défrayer les candidats des autres départements, ce que nous ne faisons pas jusqu'à présent.

La ligue a demandé aux PCDA d'avoir une réflexion sur ce défraiement notamment pour les concours ayant 3 départs et au bout d'une longue discussion nous ne sommes pas arrivés à une réponse cohérente car dans tous les cas on arrive à une augmentation du coût de l'arbitrage pour les clubs qui trouvent déjà pour beaucoup que nous coutons trop cher

Je vous demande de bien vouloir faire vérifier AVANT publication vos mandats cela évitera des erreurs dans les horaires et autres choses désagréables arrivées cette année.

Et je finirai avec la question qui fâche à laquelle je répondrais en tant qu'arbitre et PCDA



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Vous avez tous entendu parler du nouveau règlement (en fait il n'est pas nouveau mais va maintenant être appliqué) et qui oblige les clubs à avoir un arbitre actif dans leurs effectifs pour pouvoir inscrire une compétition au calendrier officiel, un arbitre actif est un arbitre fédéral qui a prêté serment et qui suit la journée de remise à niveau annuelle, et a fait son nombre d'arbitrages minimum dans l'année.

Le bénévolat peine à recruter et le comité en a pleinement conscience, cependant à chaque fois que j'ai cherché à mobiliser j'ai réussi à recruter des bénévoles (je vous en ai parlé dans mon rapport général) de même que tous les clubs organisateurs de concours dans le département,

jusqu'à présent il y avait une tolérance qui disparaît et je n'y pourrais rien, je déplore cet état de fait par exemple pour le Plessis Robinson qui a une candidate qui a son tronc commun qui passe son option en mai et prêtera serment en Octobre et ne pourra cependant pas inscrire de concours au calendrier salle car les inscriptions commencent le 1^{er} avril, il me semble par contre normal que au bout d'un certain nombre d'années sans arbitres ou candidats il y ait une limitation, il y a d'autre part un nombre important de concours salle avec certains des départs très vides et le nombre de départs a souvent été revu à la baisse donc à quoi sert de multiplier le nombre de concours pour ne pas les remplir et il ne faut pas oublier qu'il reste la possibilité d'organiser les concours départementaux et tout un panel de concours amicaux qui sans être sélectifs n'en sont pas moins recherchés par les archers et qui ne nécessitent pas la présence d'arbitres.

Rapport Commission Jeunes

Cette année, le Comité a collaboré avec certains clubs du 92, pour mettre en place un départ « spécial jeunes » sur leur concours : Chaville et Le Plessis Robinson. Il s'agissait de prioriser les inscriptions Jeunes sur un départ du samedi après-midi, afin de leur permettre de tirer en confrontation avec leurs adversaires directs, pour créer une ambiance plus motivante, le Comité finançant médailles, cadeaux ainsi que le goûter organisé à la fin du départ. Ce dispositif a bien fonctionné et il semble que les Jeunes ont apprécié ; nous souhaitons que ce dispositif soit reconduit.

Les stages de perfectionnement et d'accompagnement des jeunes n'ont pas été reconduits cette année, vu la faible participation de l'année dernière. Nous réfléchissons à enrichir ces offres par de nouvelles idées, avec l'aide des Diplômés d'État du département.

Le résultat = une très faible participation sur certains stages :

- *Perfectionnement Cibles : Octobre 2019 à juin 2020 => 13 inscrits, 12 participants*
- *Perfectionnement Parcours : Octobre 2019 à Mai 2020 => 4 inscrits, 3 participants*
- *Réglage Matériel => 6 participants 17 mars 2019, Octobre 2019 annulé (faute de participants)*
- *Fabrication Cordes : Décembre 2019 annulé, autre 15 Mars 2020, aucuns*
- *Perfectionnement Jeunes : non renouvelé,*
- *Initiation au coaching : Oct-Nov 2019, seulement 1 seul participant*
- *Tir instinctif : 28 Mars 2020 => complet*

Nous avons toujours besoin de structures d'accueil, merci à tous les clubs de prévenir quand une nouvelle opportunité d'accéder à vos structures peut se présenter.

Pour la prochaine saison, nous continuons l'opération de réservation d'un départ prioritairement aux jeunes, sur 2 concours du département.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Nous réfléchissons à :

- la création d'un Groupe Départemental, destiné aux jeunes archers motivés, qu'ils aient échoués à la détection du Groupe Régional ou non : stages sur petites vacances et séances mensuelles d'une 1/2 journée.
- La création d'une Coupe Départementale Jeunes 92, qui ferait un classement sur plusieurs résultats sur des concours du 92, salles et extérieurs, récompense en fin de saison.

TAE Jeunes national : un classement national est mis en place.

Nous allons accueillir Odile Segondi pour renforcer l'équipe.

Rapport Commission Formation

- Formation Entraîneur 1 (d'Avril 2018 à Mars 2019) => 3 candidats reçus sur 4 participants
- Formation continue Entraîneurs du 9 novembre 2019 à Rueil => 9 participants
- Formation continue Entraîneurs du 26 Janvier 2020 à Antony => 7 participants
- Formation Assistant Entraîneur, 4 journées entre Rueil et Asnières => 5 participants
- Formation Entraîneur Fédéral => 1ere session en cours, 3 inscrits, 2 participants, sont accueillis par Rueil, Antony et ?

Formation Entraîneur Fédéral, nous recherchons :

- une salle ou un terrain + une salle pour projection pour la Journée 3, le 14 juin 2020
- une Journée J7 de révision sera mise en place pour une aide, pour la prochaine session, un mois environ avant l'examen.

En bref:

1. un calendrier des formations de toute la région va être mis en ligne, sur le site du Comité Régional, les candidats pourront s'inscrire sur une formation d'un département de leur choix.
2. Formation Continue Entraîneur 1 : il est possible de s'inscrire au Forum des Entraîneur

Rapport Commission Informatique

Cette année, le site a été animé par Pierre et Christophe, ils ont essayé de le rendre plus vivant ; nous avons besoins d'aide pour la création d'articles, mais aussi de techniciens pour la maintenance du site, avis aux candidats.

Nous avons mis en place de nouveaux outils pour améliorer la communication du Comité :

- le groupe Facebook : Archers du 92 pour permettre au Comité de diffuser de l'information, mais aussi permettre aux archers du 92 de publier, sous validation de modérateurs, des informations qu'ils voudront diffuser.
- une mailing liste de masse : « Sendinblue », ceci afin de pouvoir écrire directement à un maximum d'archers du 92, acceptant de recevoir des mails.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



V : Désignation de deux vérificateurs aux comptes

Constance TERRIER – Sylvie DUCREUX

.VI : Élection du délégué du Comité départemental à l'Assemblée Générale de la FFTA

Les clubs et compagnies échangent avec les candidats à l'élection à propos de la vie fédérale et de l'Assemblée générale à venir. Après vote, l'Assemblée générale adopte la motion 6 à l'unanimité.

Motion 6 : *L'Assemblée Générale du Comité départemental de Tir à l'arc des Hauts-de-Seine a fixé le nombre de délégués à élire à 1.*

Conformément à l'article 9.5 des statuts de la Fédération, un appel à candidature a été fait.

Nadine TOUREILLE s'est portée candidate avant la date limite du 28 mars 2020

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Nombre total de voix inscrites pour le Comité départemental : 136

Nombre de voix disponibles : 123

Suffrages exprimés : 123

Abstentions : 0

Nadine TOUREILLE ayant obtenue 123 voix, sera donc notre représentante à l'Assemblée Générale de la Fédération.

VII : Questions diverses

- Label – discussion sur les différents LABELS mis en place par la fédération pour « valoriser les clubs » - beaucoup de clubs vont perdre de la visibilité vis-à-vis des instances municipales ou départementales.
- Prix de la licence fédérale : demande de Saint Cloud : à savoir si la cotisation fédérale va augmenter car il la trouve trop cher.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

* * * * *

La Secrétaire
Edwige Meurine

La Présidente
Nadine Toureille